

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL.

## PRÉCIEUSE APPROBATION

(Du Journal de Waterloo, P. Q.)

Nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots de l'Association Catholique de Secours Mutuel, et dont la première branche fondée dans le diocèse de St-Hyacinthe, est de Waterloo, laquelle compte déjà une cinquantaine de membres. Son digne président, M. le Dr J.-F.-R.-C. Phelan, qui est en même temps député d'arrondissement pour le diocèse de St-Hyacinthe, vient de recevoir de Monseigneur Moreau la lettre suivante que nous sommes heureux de pouvoir publier :

St-Hyacinthe, 11 mars 1891.

M. le Docteur Phelan.

Monsieur le Docteur,

Vu l'exposé que vous me faites, dans votre lettre d'hier, du but, des règles et des avantages spirituels et matériels de l'Association Catholique de Secours Mutuel dont vous êtes le Député dans le diocèse de St-Hyacinthe, et vu de plus ma connaissance personnelle de cette Association, je viens vous dire que je l'approuve de grand cœur pour toute l'étendue de mon diocèse, et que je prie le Seigneur de la bénir et de lui faire produire les résultats les plus consolants pour mes chers diocésains.

Avec mes vœux bien sincères de prospérité pour votre belle Société, je demeure votre tout dévoué Serviteur en N.-S.

† L.-Z. EV. DE ST-HYACINTHE.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

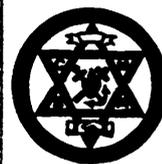
risques. Mais, encore une fois, il faut être catholique pratiquant, et ce n'est ni la santé ni la bonne conformation physique qui saurait suppléer à cette qualité essentielle. Œuvre de chrétiens dans toute la force du mot, avec un but comme celui qui est proposé à la C. M. B. A., nécessairement il doit se trouver au frontispice de ses lois cette disposition, sans laquelle l'Association Catholique de Secours Mutuel ne saurait exister. Aussi l'article concernant la religion est-il de telle sorte conformé qu'il ne saurait être ni changé ni modifié en aucune sorte. Par cet article l'Association établit l'autorité religieuse juge en toute question se rattachant aux qualités spirituelles d'un membre ou d'un aspirant, et s'engage à accepter la décision de cette autorité comme finale. Tout candidat ou membre que le curé ou l'Evêque refuserait de reconnaître comme catholique Romain de fait, ne saurait être admis ou retenu dans l'Association.

La C. M. B. A. exige que ses membres soient catholiques de fait et elle leur rappelle constamment ce devoir. Il est vraiment beau de voir avec quel esprit chrétien, de la première ligne jusqu'à la dernière, est faite la constitution. Son cérémonial est l'expression la plus vraie du but de l'Association, l'expression la plus chrétienne des sentiments de foi, de charité, d'amour fraternel qui animent ses membres. Ne sont-ils pas nobles ces sentiments exprimés par le vice-président, lorsque au commencement de chaque séance, il rappelle aux membres assemblés l'objet de l'Association : Voyez plutôt : " L'objet de cette Association est d'encourager par tous les moyens honorables, l'union chrétienne et la protection mutuelle de nos membres et de ceux qui dépendent d'eux, et aussi au moyen de livres chrétiens et de littérature appropriée, de

ment à vos devoirs comme catholique pratiquant, vous cesserez en même temps d'être membre de cette Association. Vous remarquerez aussi les mains unies, qui symbolisent l'amour fraternel, l'union et l'affection. "

C'est en affirmant sa foi par la récitation du *Credo* que la C. M. B. A. termine toutes ses séances.

La C. M. B. A. n'a pas voulu accepter le principe, si généralement désapprouvé par l'Eglise, du mot d'ordre ou mot de passe. Cependant elle a pourvu à faire reconnaître ses membres en quelque endroit qu'ils se trouvent au moyen d'un système de cartes ou certificats. Elle a choisi un insigne que tous les membres portent continuellement et qui, quoique fort simple, comporte une vaste signification. Une courte explication des emblèmes réunis dans cet insigne contribuera à faire voir comme, en tout et partout, la C. M. B. A. cherche à rappeler à ses membres les sentiments qui doivent les animer.



Le cercle qui entoure l'insigne est l'un des plus anciens symboles de la chrétienté, emblème de l'éternité, toujours la même, sans commencement, sans fin; rappelant aux membres qu'ils sont tous tenus de suivre toujours et en toute les lois de l'Eglise qui les prépare pour cette éternité qui les attend.

De tout temps le triangle a été dans l'Eglise le symbole de la Très Sainte Trinité. Le corps de l'insigne se compose de deux triangles entrelacés, rappelant ce grand mystère de notre religion, l'autre le triple but de l'association; combattre les sociétés secrètes, stimuler la charité chrétienne, aider et soulager les membres malades ou dans le besoin, ou la famille, des membres

diplômes, d'attestations quelconques. Tous ont fait des études, tous sont fiers de leur savoir et voient l'avenir en rose.

Pauvres jeunes gens! comme ils se font illusion.

Mais la chasse aux emplois va leur ouvrir les yeux. C'est ici que les déboires commencent, que les illusions vont se dissiper. Ils croyaient, les naïfs, qu'ils n'auraient qu'à se présenter, exhiber leur savoir, étaler leurs certificats, leurs diplômes. Ah! bien oui! On ne les écoute même pas et l'on ne se donne pas la peine d'examiner leurs parchemins. Les portes s'ouvrent et se referment, sans que l'on offre seulement aux jeunes postulants une chaise pour s'asseoir. Les réponses qu'on leur fait ne diffèrent que par la forme :

" Vous voulez une place? Il n'y en a pas.—Allez plus loin, nous n'avons besoin de personne.—Il y en a 393 d'inscrits avant vous, Monsieur, vous serez le 394e.—Reposez dans un an ou deux, mon ami, on verra.—Notre personnel est au complet, etc., etc. "

Ailleurs encore, on leur demande : " Savez-vous l'anglais. "

Le candidat qui a appris quelques bribes de cette langue, n'ose répondre ni oui ni non.

Telles sont les déceptions cruelles qui chaque jour attendent le candidat en quête d'un emploi.

Pour quelques places vacantes dans les banques, dans les administrations, ils sont des centaines qui se disputent le rond de cuir. Et que d'infortunés dans le nombre! Combien parmi eux attendent des mois, des années sans espoir de succès! Combien parmi eux dont les parents, dans la gêne, se sont imposés de lourds sacrifices pour leur

voire lettre d'hier, du but, des règles et des avantages spirituels et matériels de l'Association Catholique de Secours Mutuel dont vous êtes le Député dans le diocèse de St-Hyacinthe, et vû de plus ma connaissance personnelle de cette Association, je viens vous dire que je l'approuve de grand cœur pour toute l'étendue de mon diocèse, et que je prie le Seigneur de la bénir et de lui faire produire les résultats les plus consolants pour mes chers diocésains.

Avec mes vœux bien sincères de prospérité pour votre belle Société, je demeure votre tout dévoué Serviteur en N.-S.

+ L.-Z. EV. DE ST-HYACINTHE.

## ETUDE SUR LA C. M. B. A.

### 20. Son Administration

#### I

Un vénéré Evêque disait, à un député de la C. M. B. A.:—J'aime votre Association car son but est noble et son administration est semblable à celle de l'Eglise elle-même.—En effet, soumise en tout à l'Eglise, la C. M. B. A. devait dans son organisation viser à une administration aussi parfaite qu'il fut possible à une organisation humaine de posséder. L'ensemble des lois qui régissent cette Association est un modèle de soumission à l'Eglise, de charité chrétienne, d'union, d'aide, de fraternité. Conformée de telle sorte qu'elle puisse se répandre par tout le monde chrétien, elle ne fait de distinction pour aucune nationalité. Nous y voyons l'Anglais, l'Irlandais, l'Ecossois, l'Allemand, l'Italien et le Français, tout aussi bien que l'Américain ou le Canadien-Français, unis de cœur et d'action pour travailler au succès de l'œuvre qui leur est commune parce qu'elle est catholique. La C. M. B. A. n'exige rien autre chose de ses membres comme qualification morale que d'être catholiques, mais cette qualification elle l'exige dans sa plénitude. Il faut être catholique, mais catholique pratiquant, catholique soumis à l'Eglise ou bien l'on ne saurait devenir ni demeurer membre. Certes, la C. M. B. A. ne néglige pas la qualification physique de ses membres et c'est avec un soin vraiment minutieux qu'elle veille à n'admettre que les hommes qui sont absolument de bons

rait être admis ou retenu dans l'Association.

La C. M. B. A. exige que ses membres soient catholiques de fait, et elle leur rappelle constamment ce devoir. Il est vraiment beau de voir avec quel esprit chrétien, de la première ligne jusqu'à la dernière, est faite la constitution. Son cérémonial est l'expression la plus vraie du but de l'Association, l'expression la plus chrétienne des sentiments de foi, de charité, d'amour fraternel qui animent ses membres. Ne sont-ils pas nobles ces sentiments exprimés par le service président, lorsque au commencement de chaque séance, il rappelle aux membres, as emblés l'objet de l'Association: Voyez plutôt: "L'objet de cette Association est "d'encourager par tous les moyens honorables, l'union chrétienne et la protection mutuelle de nos membres et de ceux qui dépendent d'eux, et aussi au moyen de livres chrétiens et de littérature approuvée par notre Directeur spirituel, d'enseigner aux membres et à leurs familles, la piété, l'intégrité et la frugalité." Et qu'il fait bon au cœur du chrétien d'entendre aussitôt après le 2e vice président, affirmer que tel étant le but de l'Association, le premier devoir de ses membres réunis est d'invoquer la bénédiction de Dieu pour leurs entreprises et c'est avec les sentiments de vrais catholiques que doivent alors s'agenouiller les membres pour invoquer l'assistance de Dieu en récitant un *Pater*, pour demander l'intercession de Marie par un fervent *Ave*, glorifier la Sainte Trinité par le *Gloria Patri*, puis accomplir un des grands devoirs du chrétien en offrant à Dieu une prière pour les frères défunts.

L'Association admet-elle un nouveau membre que tout d'abord elle exige de lui la déclaration qu'il est catholique pratiquant, qu'il n'appartient à aucune société secrète et qu'il remplit son devoir pascal. Puis, avant de lui faire prononcer l'engagement qui le lie à l'Association, le Président lui rappelle ses devoirs de chrétien, qui sont les mêmes que ceux des membres de l'Association par les belles paroles que voici:

"Candidat, remarquez soigneusement ce qui vous sera dit ce soir, afin de connaître nos lois, nos statuts et nos règlements. Veuillez remarquer le dessein qui se trouve au-dessus de mon fauteuil, c'est un emblème de foi; il n'y a qu'une foi et qu'une Eglise, et nous attendons de cette Eglise, conseil et soutien.

"Si vous manquez de vous conformer aux exigences de cette Eglise relative-

tribuera à faire voir comme, en tout et partout, la C. M. B. A. cherche à rappeler à ses membres les sentiments qui doivent les animer.



Le cercle qui entoure l'insigne est l'un des plus anciens symboles de la chrétienté, emblème de l'éternité, toujours la même, sans commencement, sans fin; rappelant aux membres qu'ils sont tous tenus de suivre toujours et en toutes les lois de l'Eglise qui les prépare pour cette éternité qui les attend.

De tout temps le triangle a été dans l'Eglise le symbole de la Très Sainte Trinité. Le corps de l'insigne se compose de deux triangles entrelacés, rappelant ce grand mystère de notre religion, l'autre le triple but de l'association; combattre les sociétés secrètes, stimuler la charité chrétienne, aider et soulager les membres malades ou dans le besoin ou la famille des membres décedés.

La croix, l'ancre et le cœur, au centre, rappellent les sentiments de foi, d'espérance, et de charité qui doivent animer tous les membres.

Les mains unies sont l'emblème de l'amour fraternel, de l'union et de l'affection qui existent au sein de la C. M. B. A.

Dans les angles sont placées les quatre lettres initiales par lesquelles l'Association est généralement désignée.

(à suivre)

JUSTIN.

## LES TRAIINE-SAVATES

(La Voix de l'Ouvrier, Belgique)

"Trop de gratte-papier! trop de candidats-commis! trop de demi-savants!" tel est le cri général.

C'est par centaines qu'on compte les jeunes gens qui, du matin au soir, parcourent le pavé des villes, en quête d'une situation, d'une petite place sur un bureau. C'est en vain qu'ils frappent aux portes, et s'ils usent leurs chaussures, c'est uniquement au profit des cordonniers.

Décidément, les fabriques de demi-savants produisent trop. La marchandise encombre le marché et s'offre à vil prix.

Chaque année, en effet, un nombre très-considérable de jeunes gens quittent les bancs du collège, munis de certificats, de

pas.—Allez plus loin, nous n'avons besoin de personne.—Il y en a 393 d'inscrits avant vous, Monsieur, vous serez le 394e.—Repasssez dans un an ou deux, mon ami, on verra.—Notre personnel est au complet, etc., etc."

Ailleurs encore, on leur demande: "Savez-vous l'anglais."

Le candidat qui a appris quelques bribes de cette langue, n'ose répondre ni oui ni non.

Telles sont les déceptions cruelles qui chaque jour attendent le candidat en quête d'un emploi.

Pour quelques places vacantes dans les banques, dans les administrations, ils sont des centaines qui se disputent le rond de cuir. Et que d'infortunés dans le nombre! Combien parmi eux attendent des mois, des années sans espoir de succès! Combien parmi eux dont les parents, dans la gêne, se sont imposés de lourds sacrifices pour leurs études et, celles-ci faites, doivent continuer à nourrir ces pauvres enfants, qui ne rapportent rien? Que de misère réelle dans les familles à cause d'une pareille situation!

Et chaque année les places deviennent plus rares, parce que le nombre des candidats grossit. Chaque année les collègues, qui se sont eux-mêmes multipliés, lancent sur le pavé des centaines de meurt-de-faim en plus!

Et l'on crie au scandale quand quelqu'un ose écrire ou dire que les collègues classiques sont trop nombreux. Certes, il faut l'instruction pour tous; mais de grâce n'exagérons rien. Une bonne instruction primaire suffit pour le grand nombre, pour la plupart. Formons moins de demi-savants, mais formons des ouvriers instruits, des ouvriers capables.

Le travail manuel est actuellement le plus rémunérateur et le plus accessible à tous. Le travail manuel fait des hommes sains, robustes. Le travail manuel laisse l'esprit plus libre que le travail abrutissant d'un buraliste, d'un copiste.

Un bon ouvrier peut espérer devenir un jour son propre maître, il a la parole libre, le geste libre. Dans les bureaux on ne fait que changer de rond de cuir. Il faut obéir aux sous-chefs, puis aux chefs, aux contrôleurs, aux inspecteurs, aux sous-directeurs. Il faut contenter tout le monde et son père! Il faut souvent, avec le plus grand soin, tenir ses opinions en poche; il faut se taire quand on voudrait parler et parler quand on voudrait se taire.

“ Ah ! si l'on savait tout cela d'avance, murmurent certains parents ! Si nous avions su d'avance que notre Pierre ou notre Paul aurait tant de mal à se caser pour gagner une croûte de pain, certes nous en aurions fait un bon et brave ouvrier. ”

Beaucoup de parents rêvent trop grands, honneurs, jouissances pour leurs enfants et il les expose à dégringoler horriblement bas.

Combien regrettent trop tard de n'en avoir point fait de bons ouvriers plutôt que des déclassés sans emploi, des *traine-savates* !

JOSEPH TOUTCOURT.

## LA QUESTION OUVRIÈRE

D'après les mandements de l'Épiscopat catholique

(Suite)

Contre le fléau de l'intempérance, aussi bien les particuliers que l'État devraient unir leurs forces les plus énergiques, et d'autant plus qu'on a maints exemples de décisives victoires remportées contre lui en d'autres pays, à l'aide d'efforts, de lois, de systèmes très variés dont malheureusement on ne s'occupe en France qu'avec distraction et mollesse. Il est même des réformateurs sociaux qui ne s'en occupent jamais, fût-ce seulement dans leurs théories ou dans leurs contestations. S'ils invoquent l'intervention de l'État, c'est sur des points bien plus controversables et pour des maux bien moindres. Mgr Thomas rencontre ce faux remède de l'intervention, il restreint beaucoup son importance et montre avec vigueur les dangers que s'obstinent à ne pas voir ses infatigables partisans :

“ Un autre système également périlleux pour la liberté, s'il n'est pas maintenu dans de justes limites, c'est l'intervention de l'État. Est-il vrai, comme on l'a dit, que, dans une société démocratique, plus la bataille pour la vie est ardente, plus le flot de l'administratisme y monte comme une marée qui n'a pas de reflux, plus la société est laborieuse et égalitaire, plus aussi il importe que l'État se charge du rôle d'organisateur universel du travail, d'arbitre entre les patrons et les ouvriers, avec le

et à combattre le mal, pour en dégager le bien et lui permettre de germer selon sa nature ” (J. de Maistre) ; et il ne va guère au delà d'une amélioration matérielle de la condition des travailleurs. Or, la cause première de la crise actuelle est une cause morale. Tant qu'on ne l'aura pas fait disparaître, toutes les tentatives de réformes seront frappées de stérilité. ”

Les faux remèdes écartés, quels sont les vrais ? Ce sont d'abord, puisque le mal est surtout moral, l'archevêque vient de le proclamer en s'appuyant sur les témoignages de penseurs tels que Jules Simon et Littré, les remèdes moraux ; c'est le retour sincère de tous aux lois de l'Évangile ; c'est l'affirmation par tous ceux qui ont l'autorité pour le faire, des devoirs de chacun beaucoup plus que de leurs droits, puisque de ceux-ci l'homme n'est jamais oublieux. Ces devoirs, l'éminent prélat les précise au point de vue des rapports entre patrons et ouvriers. Il distingue soigneusement, mais il affirme avec une égale énergie ceux qui relèvent de la justice ou ceux que recommande la charité. La place nous manque pour insister sur ces pages où brille la plus exacte science sociale, où l'on retrouve en une puissante condensation les enseignements et l'esprit même de F. Le Play. Nous voudrions répéter les arguments avec lesquels on dit à l'ouvrier “ qu'il doit respecter la richesse, ” que pour l'Église la propriété est chose sacrée, que le capital, résultat du travail accumulé de la science, du génie, de la vertu, est nécessaire au progrès. . . . . Tout cela eût paru banal, il y a quelques années encore, dans une bouche épiscopale. Ce ne l'est plus aujourd'hui quand des côtés les plus inattendus arrivent chaque jour des imprécations contre le capitalisme, le régime capitaliste, alors que tous les patrons, expiant la faute de quelques-uns, sont présentés ou au moins traités comme des exploiters égoïstes, alors enfin que tout est fait pour surexciter l'envie, développer la haine et multiplier la révolte chez ceux qui avaient déjà perdu la résignation et qui n'ont pas encore le développement intellectuel nécessaire pour faire les distinctions subtiles auxquelles on se raccroche.

Il est une page au moins que nous voulons citer en entier et que personne ne trouvera trop longue, tant elle insiste sur le point

suprême tribunal, rien ne les distinguera, si ce n'est la vertu. Elle leur rappelle que Dieu confie à chacun une mission, un mandat envers son prochain, et que ce mandat impose des responsabilités d'autant plus grandes, qu'ici-bas on est placé plus haut. . .

Aussi le patron, comme le propriétaire chrétien, a conscience d'être investi d'une sorte de paternité sur ceux qui cultivent la terre dont il perçoit le revenu, ou qui apportent à ses entreprises le concours de leur intelligence et de leurs bras. Si donc il s'applique à développer son industrie, à perfectionner ses moyens de production, à étendre ses débouchés, ce n'est pas seulement pour réaliser une rapide fortune, mais aussi dans la pensée d'accroître les ressources de sa famille ouvrière, soit en l'associant directement à ses bénéfices, soit en subventionnant largement les caisses de secours ou de retraite, soit en multipliant à côté de l'usine, les crèches, les asiles, les dispensaires et les autres institutions de la charité. Avec la richesse, le sentiment du devoir grandit en lui, et bien loin de lui inspirer une superbe arrogance, le succès le rend meilleur et plus dévoué. Sans rechercher une popularité vaine, futur marchepied de secrètes ambitions, il mêle toujours la douceur à la nécessaire fermeté du commandement. Gagner la confiance de ses ouvriers, établir entre eux et lui des liens d'affection, voilà le but qu'il poursuit, non par aucun retour d'intérêt personnel, mais par le désir de leur faire du bien. Il connaît l'art de donner un bon conseil, de redresser une idée fautive, de corriger un mauvais sentiment. L'exemple d'ailleurs, bien plus que la parole, est son moyen d'action. Il ne prêche pas, et il est apôtre. Par son application au labeur quotidien, il remet en honneur la grande loi du travail et le fait accepter ; par la modération de ses désirs et la noble simplicité de ses habitudes, il inspire des résolutions de prévoyance et d'épargne ; par l'intégrité de ses mœurs, il fait respecter et aimer la vertu. Son foyer domestique est aussi un modèle. Il y prodigue aux siens de tels trésors de sollicitude et de tendresse ; après les fatigues et les soucis des affaires, il y vient chercher un si bien-faisant et si doux repos, qu'autour de lui, tous apprennent à goûter les joies pures, les saintes affections de la famille, dont il fait rayonner même à son insu la grande

veau dans le monde industriel. Ce résultat ne sera pas atteint en un jour, sans doute, mais qui les connaît les moyens à employer pour faire tout d'un coup les réformes profondes ?

(à suivre)



## FUMEZ LE CIGARE

### C. M. B. A.

REMIS

A la veille de Pâques, nos lecteurs vont être obligés de faire un petit cadeau surrogatoire, et de subir, pour cette semaine, la privation de lire l'excellent SOCIUS. Nous avons reçu trop tard la suite des articles de notre collaborateur sur l'Association. A la semaine prochaine, donc !

## FORESTIERS CATHOLIQUES

Mercredi de cette semaine, la Cour Laval de cette ville a admis parmi ses membres et initié quatre nouveaux candidats, dont l'un est M. Philippe Masson, directeur-propriétaire de ce journal.

## OFFICIEL



A l'assemblée régulière des membres de la Succursale No. 101, C. M. B. A., de la cité des Trois-Rivières, tenue dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, le 20 de Mars 1891, le Frère Président, C. D. Hébert, étant au fauteuil, les résolutions suivantes furent adoptées :

Proposé par le Frère Geo. Leprohon, secondé par le Frère Ph. E. Panneton :

Que les membres de la Succursale St-Joseph No. 101 de l'Association Catholique de Secours Mutuel des Trois-Rivières, ont été vivement affligés de la mort du Frère J. P. F. Tansey, de la Succursale No. 26 de Montréal, et qu'ils

et mollesse. Il est même des réformateurs sociaux qui ne s'en occupent jamais, fût-ce seulement dans leurs théories ou dans leurs contestations. S'ils invoquent l'intervention de l'Etat, c'est sur des points bien plus controversables et pour des maux bien moindres. Mgr Thomas rencontre ce faux remède de l'intervention, il restreint beaucoup son importance et montre avec vigueur les dangers que s'obstinent à ne pas voir ses infatigables partisans :

« Un autre système également périlleux pour la liberté, s'il n'est pas maintenu dans de justes limites, c'est l'intervention de l'Etat. Est-il vrai, comme on l'a dit, que, dans une société démocratique, plus la bataille pour la vie est ardente, plus le flot de l'administratisme y monte comme une marée qui n'a pas de reflux, plus la société est laborieuse et égalitaire, plus aussi il importe que l'Etat se charge du rôle d'organisateur universel du travail, d'arbitre entre les patrons et les ouvriers, avec le droit absolu de soumettre les uns et les autres à une législation spéciale et de déterminer leurs rapports de la manière la plus rigoureuse ? Assurément, aucun esprit sage ne peut contester à l'Etat le devoir et par conséquent le droit d'intervenir en des questions qui sont manifestement d'intérêt public. Ce droit lui a été formellement reconnu par la plus haute autorité sociale qui soit au monde. . . .

Que l'Etat donc prenne des mesures pour assurer aux petits et aux faibles une protection efficace ; qu'il interdise aux enfants un travail prématuré, aux femmes un labeur excessif ; qu'il assure à l'ouvrier, chaque semaine, un repos à tous les points de vue indispensable ; qu'il veille à la salubrité des logements et des ateliers, qu'il encourage les syndicats dont le but est de prévenir les conflits ou de s'arranger amiablement ; en tout cela, il fait œuvre de bon gouvernement. Attendre davantage, demander, par exemple, que, fixant un *minimum* de salaires et un *maximum* des heures de travail, il prenne en quelque sorte l'engagement de fournir de l'ouvrage aux travailleurs inoccupés : c'est renverser l'ordre naturel des choses, c'est éveiller dans les classes ouvrières des espérances irréalisables ; c'est, par un socialisme d'Etat, ouvrir la voix au socialisme radical, et forger les armes dont il se servira pour porter des coups décisifs à la propriété. Quelle que soit d'ailleurs la sphère des attributions et des droits de l'Etat, en matière de législation sociale, son action directe, pour produire le bien, reste nécessairement très limitée car « le pouvoir humain ne s'étend qu'à ôter

pecker la richesse, » que pour l'Eglise la propriété est chose sacrée, que le capital, résultat du travail accumulé de la science, du génie, de la vertu, est nécessaire au progrès. . . . Tout cela eût paru banal, il y a quelques années encore, dans une bouche épiscopale. Ce ne l'est plus aujourd'hui quand des côtés les plus inattendus arrivent chaque jour des imprécations contre le capitalisme, le régime capitalistique, alors que tous les patrons, expiant la faute de quelques-uns, sont présentés ou au moins traités comme des exploiters égoïstes, alors enfin que tout est fait pour surexciter l'envie, développer la haine et multiplier la révolte chez ceux qui avaient déjà perdu la résignation et qui n'ont pas encore le développement intellectuel nécessaire pour faire les distinctions subtiles auxquelles on se raccroche.

Il est une page au moins que nous voulons citer en entier et que personne ne trouvera trop longue, tant elle insiste sur le nœud même de la question ouvrière, les devoirs des patrons, et tant elle dit avec la sympathie, la confiance et le tact de ce qui veut être écouté ce que beaucoup de catholiques en France et surtout au dehors semblent ignorer, à savoir qu'en dehors du patronage volontaire et chrétien les efforts pour rétablir la paix sociale resteront ou incohérents ou vains. Voici donc tracé de main de maître, avec la précision de l'économiste éclairé, et l'autorité du pasteur d'un grand diocèse industriel, le portrait du patron chrétien, non inventé, mais authentique, et proposé comme un idéal très accessible à ceux qui n'en ont pas encore réalisé la perfection :

« Un économiste anglais l'a dit avec raison : « Aussi longtemps que les relations entre le patron et l'ouvrier continueront d'être analogues à celles qui existent entre le vendeur et l'acheteur d'une marchandise, une lutte violente entre le capital et le travail restera inévitable. » En effet, plus on étudie les aspirations des classes populaires, plus on reconnaît qu'elles convoitent par-dessus tout la sympathie désintéressée et le respect de leur personnalité morale. Le contraste entre leur force, qu'elles sentent chaque jour grandissante, et le dédain qu'elles deviennent ou surprennent, met l'amertume sur leurs lèvres et le ressentiment dans leur cœur. Si, après tant d'améliorations apportées à leur sort matériel, les divisions persistent, cela tient à l'amour-propre plus encore qu'à l'intérêt. La religion donne aux patrons chrétiens l'intelligence de ces choses. Elle enseigne que les hommes sont égaux devant Dieu et qu'au

voilà le but qu'il poursuit, non par aucun retour d'intérêt personnel, mais par le désir de leur faire du bien. Il connaît l'art de donner un bon conseil, de redresser une idée fautive, de corriger un mauvais sentiment. L'exemple d'ailleurs, bien plus que la parole, est son moyen d'action. Il ne prêche pas, et il est apôtre. Par son application au labeur quotidien, il remet en honneur la grande loi du travail et le fait accepter ; par la modération de ses désirs et la noble simplicité de ses habitudes, il inspire des résolutions de prévoyance et d'épargne ; par l'intégrité de ses mœurs, il fait respecter et aimer la vertu. Son foyer domestique est aussi un modèle. Il y prodigue aux siens de tels trésors de sollicitude et de tendresse ; après les fatigues et les soucis des affaires, il y vient chercher un si bien-faisant et si doux repos, qu'autour de lui, tous apprennent à goûter les joies pures, les saintes affections de la famille, dont il fait rayonner, même à son insu, la grandeur morale et la touchante beauté.

Est-il besoin d'ajouter que la foi du patron chrétien est une foi pratique, et qu'avant d'exiger des autres l'obéissance, il commence par se montrer soumis aux lois de Dieu ?

A moins d'une nécessité absolue, le dimanche, dans sa maison, tout travail est suspendu ; sans respect humain, comme sans ostentation, il vient chercher dans la prière publique, comme il le fait chaque jour dans la prière privée, la force de lutter victorieusement contre lui-même et d'accomplir ses généreux desseins. Si les difficultés ne le troublent point, si les peines ne l'accablent point, si de quelques ingratitude rencontrées sur son chemin, il ne se fait pas un prétexte pour désertier sa tâche, ne vous en étonnez pas. Une grande idée domine son existence : c'est l'idée si bien exprimée par un illustre économiste : « La vie présente est le poste où nous avons à gagner notre état dans la vie future. Réjouissons-nous d'y rester pour faire notre devoir et acheminer, par notre exemple, nos concitoyens vers l'éternité. »

On ne saurait mieux penser ni mieux dire sur une aussi grave question. Puissent ces paroles si justes de ton, à la foi si savantes et si persuasives, être entendues par les industriels normands, par tous ceux au moins qui, se disant catholiques, doivent avoir à cœur de mettre leurs pratiques à la hauteur de leur foi. C'est par de tels enseignements partout propagés, répercutés de mille façons, soutenus pratiquement par des institutions collectives, que les mœurs se réformeront et que la paix règnera de nou-



A l'assemblée régulière des membres de la Succursale No. 101, C. M. B. A., de la cité des Trois-Rivières, tenue dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, le 20 de Mars 1891, le Frère Président, C. D. Hébert, étant au fauteuil, les résolutions suivantes furent adoptées :

Proposé par le Frère Geo. Leprohon, secondé par le Frère Ph. E. Panneton :

Que les membres de la Succursale St-Joseph No. 101 de l'Association Catholique de Secours Mutuel des Trois-Rivières, ont été vivement affligés de la mort du Frère J. P. F. Tansey, de la Succursale No. 26 de Montréal, et qu'ils sympathisent de cœur et d'âme avec leur Frère, M. le Grand Député T. P. Tansey, dans l'épreuve que Dieu lui envoie, ainsi qu'à sa famille.

Proposé par le Frère Nap. Dagneau, secondé par le Frère G. O. Bailey :

Que le Secrétaire-Archiviste soit chargé de faire parvenir à M. le Grand Député T. P. Tansey, cousin du défunt, l'expression des condoléances des membres de la Succursale No. 101 de l'Association Catholique de Secours Mutuel, le priant d'en faire part à la famille de leur regretté Frère.

Et que de plus, copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux.

Certifié vraie copie de l'original consigné au registre des procès-verbaux de la dite Succursale.

J. O. DESILETS,

Sec.-Arch.

Succursale No. 101, C. M. B. A.

C'est avec le plus grand plaisir que nous notons les progrès réalisés par la Succursale No. 101 de la C. M. B. A., Trois-Rivières. Sept nouveaux membres y ont été initiés à la dernière séance, le 20 courant. C'est, du reste, une succursale très active dont le zèle correspond bien avec l'extraordinaire dévouement de M. le président, Charles-Dupont Hébert.

Nous aurons à dire prochainement un mot de reconnaissance à cette succursale.

C. M. B. A.



Succursale 101, C. M. B. A.  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Les assemblées ont lieu, le premier et le troisième vendredi de chaque mois, dans la salle St-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

Les officiers sont :

Aviseur spirituel :— Révd Messire F.-X. Cloutier.

Président :— Charles-Dupont Hébert.

1er Vice-Président :— J. A. Lantier.

2e Vice-Président :— Philippe E. Paneton.

Secrétaire-Archiviste :— John O. Désilets.

Asst. - Sec. - Archiviste :— L. Ernest Trottier.

Secrétaire-Financier :— Napoléon Dagueau.

Trésorier :— G. Oscar Bailey.

Commissaire-Ordonnateur :— George Leprohon.

Sentinelle :— Louis Dussault.

Chancelier *pro tempore* :— Eusèbe Morrissette.

Syndics :— Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

**NEW-YORK  
LIFE**

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

CIGARES ET BOISSONS  
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

67, place Jacques-Cartier,

Vieux LATRAVERSE

Montréal.

Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

**ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE**  
FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

C. M. B. A. LE "SUN"



CATHOLIQUES, RALIEZ-VOUS!

Raliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

† E. A. CARD, Archevêque de Québec;  
† G. E. FABRE, Archevêque de Montréal;  
† J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa;  
† L. F. LAPLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières;  
† L. Z. MORÉAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;  
† ANTOINE HACHE, Evêque de Sherbrooke;  
† N. Z. LOURAIN, V. A. Ev. de Pembroke;  
† L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi;  
† EUTHÈRE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALIEZ-VOUS

Raliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :

Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50  
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25  
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 13 60	

: 000 :

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agitez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous voulez

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

: 000 :

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations **promptement sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant,

12 juillet 1890

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux tenues. D.

Chancelier *pro tempore* : — Eusèbe Morrissette.

Syndics : — Eusèbe Morrissette, J. A. Sauvageau, A. D. Bondy, Adélar M. Gauthier et Téléphore Lymburner.

# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00  
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24  
Payé aux porteurs de po-  
lices et a leurs ayants-  
droit . . . . . 129,344,058.87  
Nouvelles Assurances  
souscrites . . . . . 151,119,088.00  
Assurances en vigueur . . . . . 405,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,  
Agents généraux pour le département  
français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer  
position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM  
MICHAUD, HUDON & DALY;

5 juillet 1890—1a

# LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93  
Y compris le dépôt au  
gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en  
force au Canada . . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la  
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,  
Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

## JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE  
FEU ET MARINE  
THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE  
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE  
119 RUE ST-PIERRE  
Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de  
Québec, de la

Canada Life Assurance Company  
ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

EXCELLENTE  
LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le  
port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan

PARIS  
CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention  
du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en  
septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa,  
ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau,  
délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient  
que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares  
à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par  
l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un  
accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une  
maison de commerce recommandable qui se charge de la  
vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de  
cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi  
qu'à moi-même.

EDOUARD MAILLIOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 ni.

Non le peut-il membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

## AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence: tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles: hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant,

12 juillet 1890

# HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

# MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

# NEW - YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . \$1,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY;

5 juillet 1899—1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHEVAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier, Félix L'ATTRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1899

Cadeaux ! Cadeaux !

NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

## NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES, PAMPHLETS, FACTUMS, BLANCS DE CHÈQUES, BLANCS DE BILLETS, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES D'AFFAIRES, CIRCULAIRES, TÊTE DE COMPTE ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,  
Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal  
Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour

## C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALLIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

L. A. CARD, TASCHEBAU, Archev. de Québec;  
C. E. FABRE, Archevêque de Montréal;  
J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa;  
L. F. LAFLECHE, Evêque des Trois-Rivières;  
L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;  
ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;  
N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;  
L. N. BRON, Evêque de Chicoutimi;  
EUGÈNE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

### L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALLIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

## C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :  
Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50  
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25  
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et content aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 60	" 13 60	

— : 000 : —

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

### AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

### QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agréez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— : 000 : —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant **le taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1899

## CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur. Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILLIOT

**HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL**

— DU —

**CLUB DE CHASSE ET DE PECHE**

— DU —

**CHENAL DU MOINE**

61, place Jacques-Cartier, Félix LATRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

**Cadeaux ! Cadeaux !  
NOEL ET JOUR DE L'AN**

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

**Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.**

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

**Grande Réduction dans les Prix, d'ici au  
1er janvier 1891. Gros et Détail.**

**LOUIS BRUNEAU  
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH  
QUEBEC.**

[Téléphone 390]

**LA  
NEW YORK**

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93  
Y compris le dépôt au  
gouvernement, de . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en  
force au Canada . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la  
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

**PHILIPPE MASSON,  
Imprimeur-Éditeur.**

**Liverpool & London & Globe**

CONTRE

**LE FEU ET SUR LA VIE**

Bureau principal pour le Canada, Montréal  
Hon. Henry Starnes, President.  
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000  
AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

**Pilules Antibillieuses.**



MARQUE DE COMMERCE

**Du Dr NEY**

Remède par excellence contre les Affections Biliieuses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibillieuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'elles ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT  
SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.**

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

**AUX CHEFS DE FAMILLES**

ET A CEUX

**QUI NE SONT PAS MEMBRES**

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous voulez le contraire, si vous aspirez à une vie tranquille et heureuse, si vous avez souci de l'avenir de votre famille, ne tardez pas à demander votre admission dans cette association par excellence: tandis que vous êtes en bonne santé, c'est le meilleur temps pour cela. A l'heure de votre mort ce sera pour vous une grande consolation de savoir que vous avez mis à l'abri de la misère cette épouse chérie que vous aviez promis à Dieu de protéger et ces chers petits enfants que la Providence vous a donnés pour embellir votre existence. L'Association Catholique de Secours Mutuel vous offre tous les avantages possibles: hâtez-vous d'en profiter avant d'arriver à l'âge où vous ne pourriez plus en faire partie. Vous êtes en excellente santé aujourd'hui, mais demain ne vous appartient pas. Ne voit-on pas assez souvent des hommes partir de leur demeure le matin en pleine jouissance de la vie, et y être ramenés morts avant la fin de la journée? Lisez les journaux et réfléchissez sérieusement au grand nombre de morts subites qui arrivent tous les jours, presque toutes les heures, même parmi vos parents et amis. Vous assurez votre maison, votre ménage, etc., afin de les remplacer s'ils deviennent la proie de l'incendie. Ne devez-vous pas encore plus assurer votre vie afin de pouvoir au moins laisser à votre famille les moyens de vivre, qui sans cela lui feraient peut-être défaut quand vous ne serez plus.

Pesez bien toutes ces considérations, lecteurs. Travaillez avec vos amis et vos voisins à de nouvelles succursales, ou bien ne tardez pas à vous faire admettre dans celles qui sont à votre portée. Vous, épouses et mères de famille qui êtes les plus intéressées, induisez vos époux et vos enfants à faire partie de cette association qui est strictement catholique et dans laquelle il n'est pas nécessaire d'avoir un mot de passe pour entrer comme dans toutes les sociétés secrètes dont elle a pour mission de combattre les effets pernicieux.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAULAY, Ecr.**

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

**CIGARE C. M. B. A.**

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

**EDOUARD MAILLIOT**

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

**HOTEL ST-LOUIS**

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RUEDEAC)

**64 RUE ST-GABRIEL 64**

**MONTREAL**

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,

Liqueurs,

Cigares,

Etc., Etc., Etc.,

Tous de premier choix

**PLACE DES PLUS CENTRALES**

**J. JOHNSON & CIE,**

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

## LOTION PERSIENNE



TRADE-MARK

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose. Faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau.

La LOTION PERSIENNE est une préparation soignée, unique en son genre. C'est un véritable remède pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est bruni par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,  
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

## HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1900 - la

ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE

## NOTES DIVERSES

M. l'abbé Morin, prêtre de Montréal, qui s'occupe avec tant d'activité et de dévouement de la colonisation du Nord-Ouest par les canadiens-français, est parti pour la Saskatchewan la semaine dernière. Il était accompagné de 42 familles recrutées à Québec, Trois-Rivières et dans quelques paroisses du diocèse de Montréal.

LE CERCLE CATHOLIQUE. Le curé de la ville de St-Hyacinthe, dont le zèle ne se ralentit point, vient de fonder une association de jeunes gens, nommée "le cercle catholique." Il a loué la magnifique salle du club conservateur et en prendra possession au 1er mai prochain. Son intention est de pourvoir cette salle d'une table de billards, de journaux, etc. Ce sera un lieu de réunion attrayant, et nous espérons que M. le chanoine Larocque verra ses désirs se réaliser et le succès couronner ses efforts pour le plus grand bien de la jeunesse.

LES CAISSES D'ENTERREMENT EN HOLLANDE.—On sait que ces caisses reçoivent de petits versements périodiques, moyennant lesquels, après la mort de leur titulaire, une somme d'argent d'une certaine importance est immédiatement comptée à la famille, qui en a toujours grand besoin à ce moment.

Les détails suivants montrent combien il faut user de précautions pour empêcher les institutions les plus utiles de dégénérer au point d'amener des abus criants et même des crimes :

Le Docteur Van Hengel, dans une topographie du Gooi (Hollande Septentrionale) constate que, de 1850 à 1860, sur 955 décès au-dessous d'un an, à Hilversum, la moitié des enfants étaient inscrits dans une caisse d'enterrement.

410 de ces 853 décédèrent sans le secours d'un médecin, 293 étaient inscrits par suite de l'inscription de leurs parents.

Il y a des caisses d'enterments dont la police d'assurance contient cette stipulation : "En cas de manque d'argent, la direction n'est pas tenue à payer les remboursements."

La classe laborieuse n'y fait pas la moindre attention.

Parfois, les sociétés d'enterments provoquent aussi de véritables homicides par négligence, insouciance, égoïsme et spéculation.

ouvriers et employés serait saisissable et qu'un huitième serait cessible par l'ouvrier et l'employé lui-même. Dans tous les cas la retenue du salaire ne pourra jamais dépasser le quart.

Ce conseil supérieur du travail s'est divisé, on le sait, en quatre commissions, chargées des quatre questions suivantes : Arbitrages, Bureaux de placement, Office du travail et salaires.

La commission des bureaux de placement, de son côté, a adopté le rapport de M. Thévenet. Ce rapport conclut à faire allouer, par l'Etat, une subvention aux chambres syndicales ouvrières qui organiseront des bureaux de placement corporatifs, d'accord avec les chambres syndicales de patrons. Nous approuvons fort cette restriction, garantie de paix sociale.

Durant la commission de l'Office du travail, elle a adopté le rapport de M. Keuffer.

Il conclut à la création d'un office du travail, chargé de recruter, centraliser et coordonner tous les renseignements intéressant les travailleurs et le travail.

Le conseil supérieur du travail fixera la composition du bureau de chaque office ; la nomination du directeur serait laissée au ministre.

Le rapport termine en exprimant l'espoir que les Chambres consentiront à voter les crédits nécessaires au fonctionnement des services de l'Office du travail.

UNE PRIMEUR MUSICALE. --- L'Union St-Joseph de Montréal, a résolu de célébrer sa fête patronale, cette année, à l'église St-Jean-Baptiste, le jour de Pâques prochain. Nul doute que le vaste temple ne revête, pour cette double solennité, ses plus belles parures. Mais une agréable surprise est encore réservée à MM. les membres de l'Union, ainsi qu'aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste qui assisteront à cet office. Il s'agit d'une primeur artistique--sous forme d'une nouvelle messe--que leur préparent l'excellent chœur et l'orchestre de cette église. Cette œuvre sacrée, qui sera donnée pour la première fois en Amérique, a pour auteur M. François Rigas, célèbre compositeur belge contemporain, dont le "Tantum" et divers motets superbes, exécutés dans plusieurs églises de cette ville, ont déjà produit le meilleur effet.

Dans cette messe nouvelle, le compositeur distingué a trouvé une occasion plus favorable

depuis plusieurs mois, ses soins les plus empressés.

Tout concourt donc à assurer une célébration des mieux réussies de la grande fête de Paques, et du glorieux patron de la florissante Union St-Joseph, en la cité de Montréal.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE. --- Durant le mois dernier, l'Union St-Joseph de St-Roch a payé aux familles de ses membres décédés, les montants suivants : à la famille de M. Ferdinand Auclair, \$497 ; à celle de M. David Guillot, \$497.50 ; à celle de M. Urbain Lemieux, 328.00 : soit une somme totale de \$1,422.50.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes.

La Société internationale des touristes de Bruxelles (excursion Parmentier) organise pour le mois de juillet prochain un voyage très intéressant aux Etats-Unis et au Canada.

On sait que le prince Napoléon fit une visite à Québec, il y a une trentaine d'années.

M. Oct. Lemieux, un conservateur de vieux souvenirs communique à la presse à ce sujet quelques notes intéressantes.

La colonne élevée sur le chemin Ste-Foye à la mémoire des braves de 1760 a coûté \$4,000 et a été érigée en 1862. La société St-Jean-Baptiste du temps demanda à S. M. l'empereur des Français Napoléon III, par l'entremise du consul Gaudrée Boileau, une statue pour couronner le monument. Un mois après, en juin 1862, le prince Napoléon venait à Québec et s'engageait généreusement à donner lui-même la statue de Bellone qui surmonte aujourd'hui la colonne. Ce bronze a coûté \$3,000 et a été inauguré le 19 octobre 1863, par la société St-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. (aujourd'hui l'honorable) Isidore Thibaudan. Feu le major Suzor était commissaire ordonnateur de la société dans cette circonstance.

Le Pape vient d'approuver le programme présenté par les catholiques des républiques américaines pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les diocèses américains offriront une couronne d'or et de pierres précieuses à la Régente d'Espagne, en souvenir de la couronne dont se priva la reine Isabelle pour couvrir les frais d'expédition de ce célèbre marin.

## MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à  
neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

## ASSURANCE

### ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

**THOMAS ROY, Gérant**

Branche de Québec, Bureau :

**119 RUE ST-PIERRE**

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

## FRANK PENNEE

**119 RUE ST-PIERRE**

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de  
Québec; de la

**Canada Life Assurance Company**  
ET DE LA

**Manufacturers' Accident Insurance Co**

5 juillet 1890 1 an.

## EXCELLENTE

### LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

**PRIX INOUI : 40 Fr. plus le  
port de 4 kilogrammes**

S'adresser au Journal du Ciel, Cour de Rohan

**PARIS**

des crimes :

Le Docteur Van Hengel, dans une topographie du *Gooi (Hollande Septentrionale)* constate que, de 1850 à 1860, sur 955 décès au-dessous d'un an, à *Hilversum*, la moitié des enfants étaient inscrits dans une caisse d'enterrement.

410 de ces 853 décédèrent sans le secours d'un médecin, 293 étaient inscrits par suite de l'inscription de leurs parents.

Il y a des caisses d'enterrements dont la police d'assurance contient cette stipulation : " En cas de manque d'argent, la direction n'est pas tenue à payer les remboursements.

La classe laborieuse n'y fait pas la moindre attention.

Parfois, les sociétés d'enterrements provoquent aussi de véritables homicides par négligence, insouciance, égoïsme et spéculation.

Leyde en a été témoin il y a quelques années.

Une femme de cette ville était inculpée de seize empoisonnements d'enfants inscrits à la caisse des enterrements. Les exhumations permirent d'établir scientifiquement les trois quarts du crime. Le docteur Hyder ajoute, qu'outre ces seize cas positivement prouvés, à ce qu'il me semble, on présume à bon droit, qu'il y en a eu bien d'avantage, et parmi ceux-ci aussi des enfants plus ou moins âgés.

On permettait, en effet, dans ces caisses, à n'importe qui, d'assurer quelqu'un à son insu, en payant les versements en son nom, pour toucher à sa mort le montant de la prime.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL EN FRANCE. -- En France, comme il y a quelques années en Belgique, le Parlement s'occupe du point de savoir dans quelle mesure il y a lieu de permettre des retenues sur le salaire des ouvriers et des employés au profit de leurs créanciers, soit que ceux-ci agissent par voie de saisie soit qu'ils se prévalent d'un acte de cession souscrit par l'ouvrier.

En Belgique la saisie peut se pratiquer à concurrence d'un cinquième du salaire et la cession être consentie à concurrence de deux cinquièmes.

En France, la sous-commission des salaires, réunie au ministère du commerce sous la présidence de M. Jules Simon, vient de décider qu'un huitième du salaire des

UNE PRIMEUR MUSICALE. L'Union St-Joseph de Montréal, a résolu de célébrer sa fête patronale, cette année, à l'église St-Jean-Baptiste, le jour de Pâques prochain. Nul doute que le vaste temple ne revête, pour cette double solennité, ses plus belles parures. Mais une agréable surprise est encore réservée à MM. les membres de l'Union, ainsi qu'aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste qui assisteront à cet office. Il s'agit d'une primeur artistique—sous forme d'une nouvelle messe—que leur préparent l'excellent chœur et l'orchestre de cette église. Cette œuvre sacrée, qui sera donnée pour la première fois en Amérique, a pour auteur M. François Riga, célèbre compositeur belge contemporain, dont le "Tantum" et divers motets superbes, exécutés dans plusieurs églises de cette ville, ont déjà produit le meilleur effet.

Dans cette messe nouvelle, le compositeur distingué a trouvé une occasion plus favorable de déployer les ressources si variées de son talent remarquable. Cette œuvre, en effet, est marquée au cachet de la plus haute excellence : tout en conservant, dans toutes ses parties, un caractère toujours pieux et élevé, elle se présente, néanmoins, sous une forme tellement intelligible et mélodique qu'elle charme invariablement l'auditeur.

Au "Kyrie" dont la prière s'exhale comme un délicieux parfum, succède un brillant "Gloria" dont les accents triomphants sont parfaitement en harmonie avec la glorieuse fête du jour.

Le "Qui tollis", solo de baryton, puis de tenor, avec accompagnement de chœur "sotte voce" à la manière de Haydn, est du sublime effet.

Le "Credo" débute dans ce style large et grandiose qui rappelle celui de la XIII<sup>e</sup> messe de Nicou-Choron : l'"Et incarnatus" est une page superbe.

Le "Sanctus" trois fois répété en solo, se déploie ensuite en une de ces éclatantes explosions d'harmonie que ne désavouerait pas Gounod.

Le "Benedictus", empreint des formes les plus gracieuses, s'élève comme un agréable encens vers les voûtes célestes. Touchante supplication que l'"Agnus Dei" suivi d'un charmant "Dona nobis, où respire la douce paix de l'âme.

Une orchestration des plus recherchées complète cette œuvre admirable. Quant à l'interprétation de cette primeur, le chœur et l'orchestre St-Jean-Baptiste y apportent,

une statue pour couronner le monument. Un mois après, en juin 1862, le prince Napoléon venait à Québec et s'engageait généreusement à donner lui-même la statue de Bellone qui surmonte aujourd'hui la colonne. Ce bronze a coûté \$3,000 et a été inauguré le 19 octobre 1863, par la société St-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. (aujourd'hui l'honorable) Isidore Thibaut. Feu le major Suzor était commissaire ordonnateur de la société dans cette circonstance.

Le Pape vient d'approuver le programme présenté par les catholiques des républiques américaines pour la célébration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les diocèses américains offriront une couronne d'or et de pierres précieuses à la Régente d'Espagne, en souvenir de la couronne dont se priva la reine Isabelle pour couvrir les frais d'expédition de ce célèbre marin.

"Le Club de la Rose Blanche" tel est le nom d'une nouvelle organisation fondée par des femmes dans le but d'assurer le triomphe du parti prohibitionniste aux Etats-Unis.

SERVICE POSTAL AU CANADA.—Les opérations de l'année dernière.—Aucune branche du service public au Canada ne s'est développée aussi rapidement que celle des départements des postes.

Le rapport annuel du maître général des postes, qui vient d'être publié, contient quelques données intéressantes. Il constate qu'il y avait 7,838 bureaux de poste en opération au Canada le 1er novembre 1889, et le 1er juillet 1890 il y en avait 7,913. En portant la population du Canada à 5,000,000 d'âmes, le nombre des bureaux de poste serait égal à un pour chaque groupe de 531 personnes, pendant qu'aux Etats-Unis, où la population est de 64,000,000 d'âmes, le nombre des bureaux-poste 62,601 ne donne qu'un bureau pour 1025 personnes. 1303 milles de routes postales ont été ajoutées, pendant l'année, et le chiffre de la distance parcourue annuellement est aujourd'hui de 26,498,479 milles, étant 741,719 milles de plus que l'année précédente.

Des conventions ont eu lieu entre le Japon et les Barbades pour une poste aux paquets.

La convention avec le Japon a pris effet à partir du 1er octobre 1890, et celle avec les Barbades sera mise en opération le 1er avril 1891.

LES FORESTIERS CATHOLIQUES. -- Nous lisons dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal :

" La société des Forestiers Catholiques est établie à Montréal depuis deux ans à peine, et déjà elle compte dans cette ville treize sections florissantes. Ces sections se composent de citoyens catholiques de différentes nationalités, mais étroitement unis par la même foi et les mêmes sentiments religieux. En vertu même de sa constitution, cette société oblige ses membres à se montrer en tout et toujours de bons catholiques et de dignes citoyens.

" Dimanche dernier, après une longue procession dans les rues de la ville, les treize sections, accompagnées d'un détachement de la Garde Ville-Marie et de plusieurs fanfares, se sont rendues à la Cathédrale où devait avoir lieu une magnifique cérémonie. On présenta à Monseigneur l'archevêque, qui les reçut de son trône, deux adresses, l'une en anglais, l'autre en français, mais écrites toutes les deux sur un même parchemin, en signe de la charité chrétienne qui règne entre tous les membres de la société. Sa Grandeur fit, dans les deux langues, une réponse, qui produisit une profonde impression ; puis le R. P. Drummond, S. J. monta en chaire pour donner, lui aussi, un sermon anglais et un sermon français, développant cette pensée " *qu'il est doux et agréable de vivre ensemble comme des frères.* " Le tout se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement. Inutile d'ajouter que le chœur de la Cathédrale, dirigé par M. E. McMahon, a, comme d'habitude, donné de la musique très belle et très religieuse.

" Voici les noms des treize sections de la société des Forestiers Catholiques à Montréal :

" St-Patrice, Ville-Marie, Mont-Royal, St-Antoine, Sacré-Cœur, Sarsfield, Ste-Anne, Angelus, Ste-Cunégonde, Ste-Marie, De Brebeuf, St-Charles, St-Gabriel.

" Nous avons de si belles associations catholiques au milieu de nous, pourquoi nos ouvriers les laissent-ils trop souvent de côté pour s'affilier à des Unions étrangères qui offrent nécessairement bien des dangers ? "

SAINT LIGUORI ARTISTE. -- Les journaux annoncent la découverte d'un morceau de musique composé en 1760 par Saint Alphonse de Liguori. Il est intitulé : " Duetto entre l'âme et Jésus-Christ, avec accompagnement de violon,

MADAGASCAR.--Jeudi 15 décembre, une imposante cérémonie a eu lieu à la cathédrale de la mission catholique de Tananarive. La reine, bien que protestante, présidait à l'inauguration solennelle des orgues en présence de tout le personnel de la résidence générale, des catholiques de toutes les nationalités habitant Tananarive, et d'un nombre considérable de Malgaches. A dix heures et demie, la reine, suivie du premier ministre et de toute la cour, a fait son entrée dans la cathédrale, où elle a été reçue par Mgr Cazet, vicaire apostolique de Madagascar, et tout son clergé.

L'église avait été décorée très brillamment et avec beaucoup de goût ; les chants, soutenus pour la première fois par l'orgue, qui a paru faire une profonde impression sur les Malgaches, ont été parfaitement exécutés. Pendant la cérémonie, qui a pas duré moins de deux heures, on n'a pu remarquer l'intérêt, que la reine et le premier ministre semblaient prendre à tout ce qu'ils voyaient et entendaient pour la première fois.

Cette fête a été du plus heureux effet sur les Malgaches, et elle peut compter comme un véritable succès pour la mission, car elle rassurera les indigènes catholiques sur le libre exercice de la religion.

Le développement du service des malles entre le Japon, la Chine et le Canada a été très satisfaisant. D'après les rapports qui en ont été faits au département il est constaté que, durant l'année dernière, 80,995 lettres, 19,557 journaux et 15,590 livres et paquets ont été reçus à Vancouver de la Chine et du Japon, et 17,055 livres, 7850 journaux et 1,417 livres et paquets ont été envoyés de Vancouver à la Chine et au Japon.

Un grand nombre de lettres, journaux, livres, etc., sont reçus dans les malles venant de la Chine et du Japon pour les Etats-Unis, mais il est envoyé très peu de chose des Etats-Unis dans ces pays par la voie de Vancouver. En outre, 124 sacs de malles fermées pesant 3,224 livres ont été reçus à Vancouver pour l'Angleterre et 18 sacs pesant 595 livres pour les Etats-Unis et Honolulu.

SAINT MALACHIE ET LE FUTUR PAPE. -- On sait que l'on attribue à St Malachie évêque d'Arnagh en Irlande, en 1127, une célèbre prophétie touchant la succes-

On vient de découvrir, en effet, sur les confins du Pas-de-Calais et du département de la Somme, des gisements de phosphates d'une richesse exceptionnelle. D'énormes couches de ce produit, d'une pureté remarquable, ont été constatées à Namur, Bure, Bachimont, Rougefay et Haravesnes.

De petits cultivateurs ont déjà réalisé d'importantes fortunes, A Bachimont, une " mesure, " représentant environ quarante-trois acres, a été vendue cinquante-trois mille francs ; à Rougefay, une demi-mesure quarante mille francs ; à Bachimont, un petit cultivateur pourra vendre pour près d'un million de terre. A Haravesnes, deux frères ont vendu deux lopins de terres l'un soixante-dix mille francs et l'autre cinquante-trois mille francs.

On comprend la fièvre de recherches qui a gagné tous ces villages. On ne voit partout que terrassiers et sondeurs. La moindre mesure se loue à un prix fabuleux, et dans certains cabarets qui, il y a quelques semaines végétaient péniblement, on sable chaque jour le champagne.

LA MENDICITÉ PROFESSIONNELLE. -- Une enquête vient d'être faite sur les mendiants de Paris, par tous les commissaires de police. Il résulte de cette enquête que leur nombre s'élève de 4,500 à 5,000. Ajoutons qu'il y a peu de mendiants nomades et que le nombre des enfants demandant la charité pour leurs parents, pour des personnes les exploitant, ou offrant des fleurs dans les cafés du boulevard, a considérablement diminué.

Les mendiants habitent les quartiers excentriques. Dans la rue Sainte Marguerite, cité Gounet, aux numéros 7 et 11, habitent cent soixante-douze familles de mendiants.

Cette cité est connue dans le quartier sous le nom de cité *poivilleuse*. Elle est, d'après le rapport de M. LeJain, commissaire de police, " le repaire de tous les mendiants du monde entier. "

On y a trouvé un ancien notaire qui, à toutes les questions, affectait de répondre en latin classique.

Ordre vient d'être donné, par le préfet de police, d'arrêter tous les joueurs d'orgue de Barbarie qu'ils trouvent dans les rues.

Les joueurs d'orgue ne peuvent plus exer-

Membres de la C. M. B. A., Forestiers catholiques, associés des Unions St-Joseph, St-Thomas, St-Pierre, St-Antoine de Padoue, Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, membres de la Société Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés catholiques de bienfaisance, notez bien ceci : à l'avenir, pour vous tous, le prix d'abonnement ne sera plus que d'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Veillez faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé

de la Cathédrale, dirigé par M. E. McMahon, comme d'habitude, donné de la musique très belle et très religieuse.

“ Voici les noms des treize sections de la société des Forestiers Catholiques à Montréal :

“ St-Patrice, Ville-Marie, Mont-Royal, St-Antoine, Sacré-Cœur, Sarsfield, Ste-Anne, Angelus, Ste-Cunégonde, Ste-Marie, De Brebœuf, St-Charles, St-Gabriel.

“ Nous avons de si belles associations catholiques au milieu de nous, pourquoi nos ouvriers les laissent-ils trop souvent de côté pour s'affilier à des Unions étrangères qui offrent nécessairement bien des dangers ? ”

**SAINT LIGUORI ARTISTE.** — Les journaux annoncent la découverte d'un morceau de musique composé en 1760 par Saint Alphonse de Liguori. Il est intitulé : “ Duetto entre l'âme et Jésus-Christ, avec accompagnement de violon, par le Rme Pred. D. Alfonso dei Liguori, Rettore Maggiore del SSmo Redentore.” Le manuscrit porte différente corrections.

Saint Alphonse avait assurément une âme d'artiste. On peut voir en visitant le couvent de Pagani, où il est mort, le vieux clavecin qui se trouvait et se trouve encore dans la première des deux chambres qui lui étaient réservées. On voit aussi, au-dessus de ce clavecin, une petite peinture faite par le saint. Elle représente, étendu par terre, un long squelette dont la tête décharnée porte une couronne; il y a écrit au bas : Alexandre le Grand.

**LA SCIENCE ET LA FOI.**—Mgr Mermilod montre par une image frappante ce qu'est la foi par rapport à la science :

“ Dans mon pays il y a ce qu'on appelle les Alpes, et là des sentiers abrupts qu'on doit monter et gravir... A droite et à gauche, ce sont des abîmes; et pour arriver aux sommets les plus escarpés, aux sommets couverts de neige de ces rochers qui forment les cimes les plus élevées, il faut très souvent éviter des guffres; or, on a placé de chaque côté comme des barrières, pour protéger ceux qu'on a nommé les *grimpeurs des Alpes*: ces barrières n'empêchent jamais de monter: elles empêchent seulement de tomber.—Eh bien! la foi catholique, vis-à-vis de la science, est cela: elle ne l'a jamais empêché de monter, elle n'a empêché qu'une chose, c'est qu'elle tombât. La foi est donc une barrière protectrice; ajoutons que sur cette barrière brillent des clartés qui empêchent le voyageur qui monte de faire des faux pas.”

l'année que, durant l'année dernière, 80,333 lettres, 19,557 journaux et 15,590 livres et paquets ont été reçus à Vancouver de la Chine et du Japon, et 17,055 livres, 7850 journaux et 1,417 livres et paquets ont été envoyés de Vancouver à la Chine et au Japon.

Un grand nombre de lettres, journaux, livres, etc., sont reçus dans les malles venant de la Chine et du Japon pour les Etats-Unis, mais il est envoyé très peu de chose des Etats-Unis dans ces pays par la voie de Vancouver. En outre, 124 sacs de malles fermées pesant 3,224 livres ont été reçus à Vancouver pour l'Angleterre et 18 sacs pesant 595 livres pour les Etats-Unis et Honolulu.

**SAINT MALACHIE ET LE FUTUR PAPE.**— On sait que l'on attribue à St Malachie évêque d'Armagh en Irlande, en 1127, une célèbre prophétie touchant la succession des papes. Jusqu'à présent ces prophéties semblent s'être réalisées à la lettre. D'après la prophétie, le prochain Pape est appelé *Ignis Ardens*. Or voici quelques faits qui semblent indiquer qui sera ce feu ardent.

Le cardinal Zigliara, de l'Ordre des Dominicains, dont les armes formées d'un chien portent une torche allumée, semble être désigné ici, mais voici, d'autre part, le cardinal Hohenlohe, dont le nom en Allemand, veut dire: haute fournaise, haute flamme, brasier ardent. Pourquoi ne serait-il pas l'*ignis ardens* de la prophétie célèbre.

Au surplus, on a toujours trouvé une raison excellente pour prouver que St Malachie ne s'était pas trompé dans ses prédictions. Ainsi comme il avait dit pour Pie IX: *Cruz de cruce*, on ne manqua pas de noter que ce pape fut malheureux et eut beaucoup à souffrir. Pour Pie VII la prophétie disait: *Aquila rapax*, et Bonaparte se chargea de la justifier.

Pour Pie VI, *Peregrinus apostolicus*, et ses voyages ont donné, ainsi que son exil, raison à St Malachie. Pour Léon XIII, c'était: *Lumen in caelo*, et comme le Pape a dans ses armes une comète, l'explication était trouvée.

**LES NOUVEAUX CHERCHEURS D'OR.**—Le phosphate, qui a réservé déjà plusieurs agréables surprises aux habitants de certaines parties de la Belgique et à ceux de la Somme, en France, vient d'en ménager de semblables, et non moins fructueuses, aux cultivateurs du Pas-de-Calais.

cafés du boulevard, a considérablement diminué.

Les mendiants habitent les quartiers excentriques. Dans la rue Sainte Marguerite, cité Gounet, aux numéros 7 et 11, habitent cent soixante-douze familles de mendiants.

Cette cité est connue dans le quartier sous le nom de cité *pouilleuse*. Elle est, d'après le rapport de M. LeJain, commissaire de police, “ le repaire de tous les mendiants du monde entier.”

On y a trouvé un ancien notaire qui, à toutes les questions, affectait de répondre en latin classique.

Ordre vient d'être donné, par le préfet de police, d'arrêter tous les joueurs d'orgue de Barbarie qu'ils trouvent dans les rues.

Les joueurs d'orgue ne peuvent plus exercer que dans les cours, et encore est-ce un petit nombre d'entre eux qui a reçu cette autorisation. Ces privilégiés sont munis d'un signe distinctif: c'est une lyre en cuivre qu'ils portent à la boutonnière et sur laquelle sont gravés le nom du propriétaire de l'instrument et le numéro sous lequel il est inscrit dans les dossiers de la préfecture de police.

Jeudi 12 février, le cardinal archevêque de Naples traversait en voiture le Corso Vittorio Emmanuele de sa ville archiepiscopale, lorsqu'un officier se présente brusquement à la portière en lui demandant de faire arrêter: “ Eminence, lui dit-il, un accident vient d'arriver, un homme se meurt, il n'y a pas de prêtre.” Le cardinal descendit aussitôt, s'agenouilla à côté du mourant, lui donna l'absolution et l'exhorta à bien mourir. Puis, tandis que la police envoyait chercher une civière, le prélat fit apporter un coussin de sa voiture qu'on mit sous la tête du moribond, et, toujours à genoux il récita à haute voix la prière des agonisants et la recommandation de l'âme. Les assistants, agenouillés aussi, répondaient aux litanies. Le pauvre est mort entre les bras de son archevêque, sans avoir pu être transporté. C'était un ouvrier typographe, “ centenaire”, renversé sur la voie publique par une voiture.

## St-Roch de Québec.

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions: livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire:—  
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

FUMEZ le CIGARE

C. M. B. A.

ESSAYEZ LE CIGARE

C. M. B. A.

**ESSAYEZ le CIGARE**

**C. M. B. A.**

**ABONNÉS NOUVEAUX**

MONTRÉAL.—F X Crevier, A Dubois, A Troie, A St-Germain, Joseph Lussier, Alfred Geo Monette, J E Vincent, Joseph Thérien, Rod. Carrière, Chs Larivière, Ad Campeau, J I Thibaudeau, J N Lorange, François Lavoie, M Ayotte, Jos Lemieux, Sévère Picard, Jos René de Cotret, Delphis Paré, N Lebrun, Docteur A N Rivet, A J Clément, Lucien Forget, A B Potvin, P O Terrault.

DRUMMONDVILLE.—M. J P Roberge, secrétaire de la succursale de la C. M. B. A., de Drummondville, a pris QUATRE abonnements pour le compte de cette succursale.

TROIS-RIVIÈRES.—Sur notre ancienne liste qui compte plus de 40 abonnés, il faut ajouter le nom de M. Ed Mercier, 14 rue René, Trois-Rivières.

WATERLOO, P. Q.—Révd. J C Bernard, Ptre; Docteur J D Pagé; P. Murphy. Merci à M. J A Chagnon, notre confrère du Journal de Waterloo.

ST-SIMON, comté de Bagot. — Mizaël Ledoux

**FUMEZ LE CIGARE**

**C. M. B. A.**

**HOTEL RIENDEAU**

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec

Les manufacturiers, les marchands en gros et les propriétaires de grands hôtels ne sauraient avoir une meilleure occasion d'annoncer avec autant de profit.

L'espace des annonces est limité. Pour plus amples renseignements, adressez-vous ou écrivez immédiatement à M. Antoine Langlois, agent d'annonces, 28 rue Saint-Pierre, Québec.

Le prix d'abonnement à ce journal est de \$1.00 par an pour tout le monde, excepté pour les membres de la C. M. B. A. et les membres des autres associations catholiques de bienfaisance pour lesquels le prix d'abonnement ne sera plus à l'avenir que d'UN ÉCU (\$0.50) par an.

Faire remise à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'ASSOCIATION, 59 rue St-Joseph, à Saint-Roch de Québec.

**Cadeaux ! Cadeaux !**

**NOEL ET JOUR DE L'AN**

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

**Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.**

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

**NOTRE  
IMPRIMERIE**

**BUREAUX ET ATELIERS**

**59 RUE ST-JOSEPH 59**

A DEUX PAS DU

**Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC**

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,  
PAMPHLETS,  
FACTUMS,  
BLANCS DE CHÈQUES,  
BLANCS DE BILLETS,  
LETTRES FUNÉRAIRES,  
CARTES D'AFFAIRES,  
CIRCULAIRES,  
TÊTE DE COMPTES  
ETC., ETC., ETC

NOT CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

**PHILIPPE MASSON,**

Imprimeur-Éditeur.

**Restaurateur de Robson.**



—o—  
Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître l'existence d'une décoloration précoce ?  
Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possè-

**ESSAYEZ LE CIGARE  
FUMEZ LE CIGARE  
FUMEZ LE CIGARE**

**5**

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

**ESSAYEZ le CIGARE**

**C. M. B. A.**

**Aux Touristes et Voyageurs**

Tel est le titre de CADRES qui seront placés en bon endroit dans les bateaux de la traversée entre Québec et Lévis. Ces cadres renferment les plus intéressantes vues de Québec et de ses alentours, et les avis des annonceurs seront distribués entre chacune de ces vues, de façon à appeler avec grand attrait l'attention des passagers sur chaque carte d'affaires.

Inutile d'insister sur l'efficacité d'une carte d'affaires, d'une annonce placée en bon si attrayant, et qui sera lue par les milliers et milliers d'étrangers qui viennent à Québec ou qui en partent par voie du *Québec Central*, de l'*Intercolonial* et du *Grand Tronc* sans compter les passagers de l'*Intercolonial* qui viennent poursuivre leur chemin par le C. P. R., ou ceux du C. P. R., qui continuent leur voyage par route de l'*Intercolonial*.

Roch de Québec.

**Cadeaux ! Cadeaux !**  
**NOEL ET JOUR DE L'AN**

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

**Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.**

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés D'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

**Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.**

**LOUIS BRUNEAU**  
**95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH**  
**QUEBEC.**

[Téléphone 390]

**Liverpool & London & Globe**

COMPAGNIE

**LE FEU EN SUR LA VIE**

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

Imprimeur-Éditeur.

**Restaurateur de Robson.**



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître les stigmates d'une décadence précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centimes la bouteille.

**L. ROBITAILLE, Propriétaire.**  
*Joliette, P. Q., Canada.*

**LES AMERS INDIGENES !**

*Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.*

LES AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse : une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

LES AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomacaliques, digestives et curatives.

LES AMERS INDIGENES ont le plus sûr et le plus agréable effet sur le système digestif, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'opérer régulièrement, et le plus sûrement, dans tous les cas.

LES AMERS INDIGENES se vendent en deux formes : 1° En bouteille de 1/2 litre, 2° En bouteille de 1/4 litre. Les AMERS INDIGENES se vendent également en deux formes : 1° En bouteille de 1/2 litre, 2° En bouteille de 1/4 litre.

**S. LACHANCE,**  
PROPRIÉTAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE.

MONTREAL.

PARRE

C.

M.

B.

A.

## FEUILLETON

CONFESSIONS  
D'UN OUVRIER

(suite)

V

La chambrée où je couchais avait une douzaine de lits occupés par des compagnons appartenant aux différentes parties du bâtiment, tels que maçons, charpentiers, peintres ou serruriers. Parmi eux se trouvait un Auvergnat déjà sur le retour qu'on nommait Marcotte, et qui avait autrefois *limousiné* dans notre chantier. C'était un homme tout à son travail, sans être grand ouvrier, et qui ne parlait que lorsqu'il ne pouvait pas se taire. Le bonhomme Marcotte vivait de noix ou de radis, selon la saison, et envoyait tous ses gains au pays pour acheter de la terre. Il possédait déjà une dizaine d'arpents et attendait qu'il fût arrivé à la douzaine pour se retirer sur son domaine. Il devait se bâtir lui-même une maisonnette, avoir deux vaches, un cheval, et vivre là en cultivateur.

Ce projet, poursuivi depuis l'âge de quinze ans, était presque accompli : encore quelques mois et il touchait au but. Nous plaisantions parfois le bonhomme qu'on avait surnommé le *propriétaire* ; mais les moqueries glissaient sur son amour-propre comme la pluie sur les toits. Tout à son idée, le reste n'était pour lui que du bruit. Ce fut en le voyant que je réfléchis pour la première fois à ce qu'il y avait de force dans une volonté toujours la même et toujours active. Avant cet exemple, je ne savais pas ce que peut la persévérance du plus faible contre l'obstacle le plus fort.

Le voisin de chambrée du bonhomme Marcotte acheva la leçon. Celui-ci était un compagnon serrurier jeune et habile, mais qui ne travaillait qu'à ses heures, s'amusa à discrétion et ne restait jamais dans un atelier plus d'un mois, de peur d'y être *pris par la moussé*, comme il le disait. Tout ce qui le gênait était traité par lui de *superstitions*. Parlait-on de la régularité dans le

des misères de notre condition, à nous autres gens de métier, est le respect aveugle que nous avons pour la force. Une sorte de point d'honneur réduit l'ouvrier à ses moyens personnels de défense ; il tient à gloire de n'en point chercher au dehors, de sorte que celui qui peut avoir raison de chacun en particulier, se trouve en mesure de tyranniser tout le monde. Si la race des duellistes à coups d'épée disparaît dans les autres classes, celle des duellistes à coups de poing est toujours aussi nombreuse parmi nous. Combien n'ai-je pas vu de ces vauriens féroces qui avaient estropié de braves ouvriers, ou même fait des veuves, et à qui leur sclérotasse tenait lieu de considération ? Nul n'osait leur montrer son mépris, de peur de grossir la liste des victimes. Tout le monde disait : "Faut prendre garde ; c'est un méchant gueux ?" Et on avait pour lui des égards ? Qu'eût-il été cependant contre tous ? Puisqu'on était d'accord pour le juger, d'où vient que l'on ne s'entendait pas pour exécuter le jugement ? Serait-il donc si difficile aux honnêtes ouvriers de se réunir contre ces bêtes enragées pour les chasser de leurs rangs ? Mais nous avons encore, à plus d'un égard, des idées de sauvages : comme eux, nous prenons l'esprit de brutalité et de bataille pour le courage et nous en faisons une vertu qui rachète tous les vices !

Le voisinage de la chambrée m'avait lié avec le bonhomme Marcotte, autant du moins que le permettait la différence d'âge et de goûts. Il me confia son projet de retourner prochainement au pays ; il n'attendait pour cela qu'une occasion d'achever l'acquisition de son petit domaine.

Deux ou trois jours après cette confidence, il rentra plus tard qu'à l'ordinaire ; une partie de nos compagnons étaient déjà couchés ; j'avais veillé pour écrire à Lonjumeau ; et j'allais éteindre ma chandelle quand j'entendis le bonhomme qui montait en chantonnant. Il ouvrit la porte avec une assurance bruyante qui m'étonna. Contrairement à toutes ses habitudes, il avait la voix haute, l'œil brillant et le chapeau crânement sur l'oreille. Au premier regard, je compris que le *propriétaire* avait dérogé à sa sobriété habituelle. Le vin le rendait causeur, et il s'assit sur le bord de son lit pour me raconter sa soirée : il venait de quitter le voiturier qui faisait les com-

Je me trouvais en face du lit de la *Chiourme* ; il était vide ! Je me redressai sur mon coude pour mieux voir : le doute était impossible ; Faroumont s'était levé ! Au même moment, j'entendis un craquement du plancher à ma droite : je tournai la tête : une ombre s'abaissa brusquement et eut l'air de se perdre sous le lit du père Marcotte ! Je me frottai les yeux pour m'assurer que je ne rêvais pas, et je regardai de nouveau. On ne voyait rien ; tout était redevenu silencieux ! Je me recouchai en tenant les yeux entr'ouverts. Un quart d'heure se passa et ma paupière commençait à se refermer tout de bon, quand un nouveau craquement du plancher me la fit ouvrir. Je n'eus que le temps de voir passer Faroumont qui rentra au lit et disparut sous ses couvertures. Il ne me vint aucune idée dans le moment : je me rendormis.

Des cris mêlés de pleurs et de gémissements interrompirent brusquement mon sommeil. Je me redressai d'un bond ; le jour commençait à poindre et, j'aperçus l'Auvergnat qui s'arrachait les cheveux devant son lit bouleversé. Tous les compagnons de la chambrée étaient sur leur séant.

— Qu'y a-t-il donc ? qu'y a-t-il ? demandaient plusieurs voix.

— On lui a volé son argent ! répondirent quelques autres.

— Oui, volé, cette nuit, répétait Marcotte avec un désespoir qui le rendait fou ; hier il était là... je l'ai touché, je l'avais sous ma tête en dormant. Le brigand qui me l'a pris est ici !

Un souvenir m'éclaira subitement : je me retournai vers la *Chiourme* ; il était le seul qui eût l'air de dormir au milieu de ce tumulte et de ces cris. J'envisageai rapidement ma position. Il n'y avait probablement que moi qui eût connaissance du vol ; si je gardais le silence, l'Auvergnat perdait la somme laborieusement épargnée et qui devait réaliser les espérances poursuivies pendant quarante années ? Si je parlais, au contraire, je pouvais forcer la *Chiourme* à une restitution, mais je m'exposais à toutes ses vengeances ! Malgré le danger de choisir, ma délibération ne dura pas longtemps. J'étendis la main vers l'Auvergnat et je le tirai à moi.

— Remettez-vous, père Marcotte, m'écriai-je : votre argent n'est point perdu.

VI

Un jour, Maurice me dit :

— J'ai, devers Bérny, une manière de débiter qui a fait le plongeon l'an dernier, et qui vient de reparaitre sur l'eau ; faut que j'aie m'assurer du phénomène et repêcher, si c'est possible, mes cinquante écus. Prends la voiture avec moi et samedi soir, tu pousseras jusqu'à Lonjumeau pour voir Madeleine, et j'irai te rejoindre le lendemain, au bois Réaut.

La chose fut convenue. Je n'avais visité ma mère que deux fois depuis son départ, et la dernière, je l'avais trouvée presque complètement aveugle, du reste, mieux portante que jamais, et tout à fait de belle humeur. Mais il y avait de cela près de trois mois, et, depuis, le travail m'avait toujours retenu au chantier.

Lorsque j'arrivai à Lonjumeau, le jour était déjà sur sa fin. Je pris le chemin qui conduisait chez la mère Rivou ; mais on avait coupé des arbres, abattu des clôtures ; je ne reconnaissais plus ma route. Après m'être embrouillé dans deux ou trois sentiers, je cherchai autour de moi quelqu'un qui pût me mettre en bonne direction. Les plus proches maisons étaient loin, et je n'aperçus d'abord que des cultures pour le moment désertes. Une voix qui chantait arriva, tout à coup, jusqu'à mon oreille ; je reconnus le refrain d'une vieille ronde que, dans mon enfance, j'avais souvent entendu répéter à ma mère. Je m'arrêtai tout surpris de contentement. C'était la première fois que je retrouvais cet air depuis quinze années ; il me sembla que j'étais redevenu enfant et que j'entendais Madeleine rajeunie. Dans le fait, bien que la voix fût ferme et fraîche, elle rappelait celle de ma mère ; c'était la même manière de jeter les sons aux vents avec une gentillesse un peu triste, comme je l'ai entendu faire depuis aux bergerettes de Bourgogne et de Champagne. Je m'approchai de la chanteuse, qui s'occupait à détacher du linge blanc des cordes d'un séchoir. Je trouvai une grande fille de mine avenante, qui me regarda en face quand je lui demandai le chemin du bois Réaut, et qui se mit à rire.

— Gage que vous êtes le fils de Madeleine, me dit-elle.

Je la regardai à mon tour en riant.

surnommé le *propriétaire* ; mais les moqueries glissaient sur son amour-propre comme la pluie sur les toits. Tout à son idée, le reste n'était pour lui que du bruit. Ce fut en le voyant que je réfléchis pour la première fois à ce qu'il y avait de force dans une volonté toujours la même et toujours active. Avant cet exemple, je ne savais pas ce que peut la persévérance du plus faible contre l'obstacle le plus fort.

Le voisin de chambrée du bonhomme Marcotte acheva la leçon. Celui-ci était un compagnon serrurier jeune et habile, mais qui ne travaillait qu'à ses heures, s'amusa à discrétion et ne restait jamais dans un atelier plus d'un mois, de peur d'y être pris par la moussé, comme il le disait. Tout ce qui le gênait était traité par lui de *superstitions*. Parlait-on de la régularité dans le travail : superstition ! de la probité envers les bourgeois : superstition ! de l'obligeance pour les camarades : superstition ! de ce qu'on doit aux siens ; superstition ! Faroumont déclarait hautement que chacun vivait pour soi et devait regarder les autres hommes comme un gibier excellent à frire quand on pouvait l'attraper. On riait de ses idées, mais il courait sur son compte des bruits qui sentaient la *correctionnelle*, et les bons ouvriers s'en tenaient avec lui à bonjour et à bonsoir.

Pour ma part je l'évitais le plus possible, moins par raison que par répugnance. Aussi, dès le premier jour, il m'avait appelé *la Rosière*, en raillerie de quelques scrupules que j'avais laissé voir, et j'avais répondu au sobriquet en le nommant *la Chiourme*, par allusion au baigne, où ses principes me paraissaient devoir le conduire. Depuis, les deux noms nous avaient été conservés par la chambrée. Bien que Faroumont eût paru prendre la chose en riant, il m'avait gardé rancune, et il essaya plusieurs fois de me chercher querelle, sachant bien que je n'étais pas de force à lui résister : mais j'y mis assez de prudence pour tromper ses intentions. Maurice, témoin d'une de ses tentatives, m'encouragea à persister.

— Défie toi de *la Chiourme* comme du diable, me dit-il sérieusement ; tu sais que je ne suis pas un enfant et que j'ai tenu tête à des lurons solides ; mais j'aimerais mieux une maladie de six mois que d'avoir affaire à celui-là.

Je pensais de même : l'intelligence et la méchanceté de Faroumont rendaient sa vigueur véritablement redoutable ; car une

de retourner prochainement au pays ; il n'attendait pour cela qu'une occasion d'achever l'acquisition de son petit domaine.

Deux ou trois jours après cette confidence, il rentra plus tard qu'à l'ordinaire ; une partie de nos compagnons étaient déjà couchés ; j'avais veillé pour écrire à Lonjumeau ; et j'allais éteindre ma chandelle quand j'entendis le bonhomme qui montait en chantonant. Il ouvrit la porte avec une assurance bruyante qui m'étonna. Contrairement à toutes ses habitudes, il avait la voix haute, l'œil brillant et le chapeau crânement sur l'oreille. Au premier regard, je compris que le *propriétaire* avait dérogé à sa sobriété habituelle. Le vin le rendait causeur, et il s'assit sur le bord de son lit pour me raconter sa soirée : il venait de quitter le voiturier qui faisait les commissions au pays. Il avait appris de lui que la pièce de terre, longtemps convoitée et qui devait compléter sa *gagnerie*, était enfin à vendre ; le notaire n'attendait que son argent.

— Vous avez la somme ? demandai-je.

— Comme tu dis, mon vieux, reprit Marcotte, en baissant la voix et avec ce rire mystérieux de ceux qui n'en ont pas l'habitude : livres et appoints, tout est prêt.

Il regarda autour du lit pour s'assurer que tout le monde dormait, puis, fourrant le bras jusqu'à l'épaule dans sa pailasse, il en retira un sac qu'il me montra avec une expression glorieuse.

— Voici la chose, me dit-il ; il y a là un bon lopin de terre et de quoi me construire un chenil.

Il avait déroulé la corde qui serrait la poche de toile et plongé la main au dedans pour toucher les écus ; mais au bruit de l'argent, il tressaillit, jeta un regard de côté, me fit signe de ne rien dire et referma le sac qu'il cacha sous son traversin. Lui-même fut bientôt au lit et endormi.

Je me déshabillai pour en faire autant ; mais, au moment d'éteindre la chandelle, je me retournai vers le lit de Faroumont ; le compagnon serrurier avait les yeux grands-ouverts ! il les referma brusquement sous mon regard. Je n'y pris pas autrement garde et je me couchai.

Je ne puis dire ce qui troubla mon sommeil au milieu de la nuit ; mais je fus réveillé presque en sursaut. Le clair de lune arrivait à travers les fenêtres sans rideaux et jetait une lueur très-nette de notre côté.

pris est ici !

Un souvenir m'éclaira subitement : je me retournai vers *la Chiourme* ; il était le seul qui eût l'air de dormir au milieu de ce tumulte et de ces cris. J'envisageai rapidement ma position. Il n'y avait probablement que moi qui eût connaissance du vol ; si je gardais le silence, l'Auvergnat perdait la somme laborieusement épargnée et qui devait réaliser les espérances poursuivies pendant quarante années ? Si je parlais, au contraire, je pouvais forcer *la Chiourme* à une restitution, mais je m'exposais à toutes ses vengeances ! Malgré le danger de choisir, ma délibération ne dura pas longtemps. J'étendis la main vers l'Auvergnat et je le tirai à moi.

— Remettez-vous, père Marcotte, m'écriai-je ; votre argent n'est point perdu.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria le vieil ouvrier dont les traits étaient égarés, tu sais où est le sac ! malheureux ! est-ce toi qui l'aurais pris ?

— Allons, vous êtes fou ! lui dis-je tout en colère.

— Où est-il alors ! où est-il ? commença-t-il à crier en me regardant.

Je me retournai du côté de Faroumont.

— Voyons, *la Chiourme*, lui dis-je, c'est assez rire comme ça, faut pas qu'une plaisanterie donne la jaunisse au *propriétaire*. Rends-lui vite son argent.

Bien qu'il eût toujours les yeux fermés, sa figure changea de couleur ; ce qui me prouva qu'il avait entendu. Marcotte s'était jeté sur lui comme un chien qui pille et le secouait en réclamant ses écus. Faroumont joua assez bien l'homme qui se réveille et demanda ce qu'on lui voulait ; mais les cris de l'Auvergnat le lui apprirent trop vite pour qu'il eût le temps de préparer un faux fuyant. J'insistai d'ailleurs avec résolution, en présentant toutefois l'enlèvement du sac comme un mauvais tour joué au père Marcotte dans l'intention de l'inquiéter. *La Chiourme* fut obligé de restituer l'argent, en répétant qu'il avait voulu faire une farce : cependant il lut sans peine sur toutes les figures qu'on savait à quoi s'en tenir. Chacun s'habilla à la hâte et sortit sans lui parler. Lui seul affecta de ne point se presser et acheva sa toilette en sifflotant ; mais lorsque je passai devant son lit, il me jeta un regard de froide rage qui me fit courir un frisson dans les cheveux. Désormais, j'étais sûr d'avoir un ennemi à mort.

surpris et contentement. C'était la première fois que je retrouvais cet air depuis quinze années ; il me sembla que j'étais redevenu enfant et que j'entendais Madeleine rajeunie. Dans le fait, bien que la voix fût ferme et fraîche, elle rappelait celle de ma mère ; c'était la même manière de jeter les sons aux vents avec une gentillesse un peu triste, comme je l'ai entendu faire depuis aux bergerettes de Bourgogne et de Champagne. Je m'approchai de la chanteuse, qui s'occupait à détacher du linge blanc des cordes d'un séchoir. Je trouvai une grande fille de mine avenante, qui me regarda en face quand je lui demandai le chemin du *bois Riout*, et qui se mit à rire.

— Gage que vous êtes le fils de Madeleine, me dit-elle.

Je la regardai à mon tour en riant.

— Et moi, je parie que vous êtes la jeune fille que la mère Riout attendait, répondis-je.

— On vous appelle Pierre-Henri ?

— Et vous Geneviève ?

— Eh bien, voilà comme on se rencontre.

— Et comme on se reconnaît sans s'être jamais vu !

Nous éclatâmes encore de rire, et les explications commencèrent.

J'appris que ma mère avait complètement perdu la vue, mais sans vouloir en convenir. Geneviève me déclara qu'elle était plus vaillante que toutes les *jeunesses* de la maison, et toujours chantant comme un pinson.

— C'est elle qui vous a appris le refrain que vous répétiez tout à l'heure ? lui demandai-je.

— Ah ! vous m'avez entendu ? répliqua-t-elle ; oui, oui, la bonne Madeleine m'apprend toutes ses vieilles chansons ; elle dit que ça me servira pour bercer mes enfants ou ceux des autres.

Tout en causant, elle se hâta de réunir son linge. Je l'aidai à en faire un paquet que je pris sur mon épaule.

— Eh bien ! voilà-t-il pas que j'ai un serviteur ! dit-elle gaîment.

Et comme je lui disais qu'il était juste au fils de rendre ce qu'elle faisait pour la mère, elle commença à me parler de Madeleine avec tant d'amitié que, quand nous arrivâmes au *bois Riout*, je m'étais déjà déclaré son obligé au fond du cœur.

(à suivre)